



## *Avis sur l'avenir de l'enseignement collégial*

Pour une formation collégiale capable de  
former des citoyens responsables et des  
travailleurs polyvalents

Mai 2004

## Table des matières

1. Présentation de l'organisation.....	3
2. Introduction.....	4
3. Pertinence des cégeps.....	5
4. Éduquer les citoyens de demain.....	6
5. Pertinence de la formation générale.....	7
6. Pertinence de la formation technique .....	8
7. Passerelles DEC-BAC .....	9
8. Autonomie institutionnelle et délivrance décentralisée des diplômes.....	9
9. Conclusion.....	10

## **1.Présentation de l'organisation**

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) représente les 28 000 étudiants de premier cycle et 79 associations étudiantes départementales et facultaires. Elle a pour mission de représenter ses membres afin de promouvoir et défendre leurs droits et intérêts, notamment en matière pédagogique, culturelle, politique, sociale, économique et auprès de l'administration universitaire.

### **Une mission à trois volets**

Les étudiantes et étudiants sont des citoyens à part entière. C'est pourquoi la CADEUL entend traiter avec autant d'importance les dossiers qui les touchent avant, pendant et après leurs études.

#### *Avant*

La CADEUL prône l'accessibilité aux études universitaires indépendamment de la capacité financière des individus. La CADEUL s'attarde donc au régime d'aide financière pour qu'il soit juste et équitable. Elle s'intéresse particulièrement aux dossiers des normes d'admission et des critères de sélection. Elle porte également attention à la qualité de la formation collégiale.

#### *Pendant*

La qualité de la formation universitaire est un enjeu fondamental pour la CADEUL. Elle veille particulièrement aux normes d'évaluation, à la vie universitaire et à ce que le baccalauréat corresponde aux besoins des étudiants. Pour tout cela, la CADEUL assure la représentation étudiante dans toutes les instances de l'Université et participe activement à l'élaboration d'activité d'intégration et d'information sur le fonctionnement de la vie universitaire.

#### *Après*

La CADEUL se préoccupe de ce qu'il adviendra de ses membres et des conditions de vie qui les attendent une fois leurs études complétées. L'emploi, les normes du travail et les études de deuxième et de troisième cycle deviennent ainsi des priorités.

## 2. Introduction

Les cégeps forment un milieu de vie et d'étude fort intéressant. Étape entre le secondaire et l'université ou le marché du travail, le système collégial constitue une étape marquante dans la vie des Québécois et des Québécoises depuis près de 35 ans. Cette institution originale au Québec, qui a été un outil de mobilité collective pour les Québécois en facilitant de façon géographique et financière l'accès aux études postsecondaires, a sans doute encore aujourd'hui un rôle important à jouer dans la société québécoise. Toutefois, il est permis de se questionner sur ce qui pourrait être amélioré dans les cégeps.

Ainsi, la CADEUL, qui a à cœur le cheminement des étudiants, et ce, même avant leur arrivée à l'université, croit pouvoir apporter aux débats qui seront abordés lors du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial. Nous croyons que les étudiants universitaires qui ont reçu un enseignement collégial sont à même de juger comment les cégeps leur ont permis de s'adapter au milieu universitaire et comment il serait possible d'améliorer cette institution.

Nous regrettons toutefois que le Forum sur l'enseignement collégial n'ait pas prévu d'inviter des groupes extérieurs aux cégeps. Surtout que le site du Forum laisse planer une certaine confusion sur la possibilité de se présenter dans ces forums. En fait, ce site n'explique pas du tout qui peut y être invité et quelles sont les démarches à suivre pour l'être. Nous sommes contents que la FEUQ ait pu être invitée, mais nous croyons que les invitations auraient pu être plus larges pour que les différents groupes qui accordent un intérêt pour l'enseignement collégial, comme la CADEUL, puissent y participer. Nous croyons aussi qu'il est déplorable que la participation des étudiants de chaque cégep ne soit pas assurée. En laissant aux conseils d'administration des cégeps le pouvoir de choisir les délégués pour le Forum, on ne s'assure pas de la présence de représentants étudiants et on envoie le message que les associations étudiantes des cégeps ne sont pas assez crédibles pour nommer un représentant étudiant digne de confiance. Ces différents problèmes que nous voyons dans ce forum tendent à confirmer la thèse de certains groupes selon laquelle ce forum n'est qu'une illusion de consultation et qu'il ne servira pas réellement à prendre en compte l'avis des acteurs qui ont quelque chose à dire sur l'enseignement collégial.

Toutefois, nous voulons encore croire que cet exercice est sincère, mais il faudra que le reste du processus se fasse sans accro pour nous en convaincre totalement. C'est d'ailleurs

pour donner une chance à ce forum que nous avons décidé de vous faire parvenir cet avis. La période entre l'annonce de la tenue de ce Forum et celle de la remise des avis ayant été assez courte, soit à peine plus d'un mois, cet avis n'est en fait qu'une ébauche de notre réflexion sur l'enseignement collégial. C'est pourquoi, nous aurions apprécié venir discuter et participer à ce forum pour approfondir avec vous nos positions.

### **3. Pertinence des cégeps**

Les étudiants universitaires semblent s'entendre pour dire que leur formation collégiale leur a été utile. Qu'ils soient passés par un programme préuniversitaire ou par un programme technique, nous pouvons dire que, somme toute, les cégeps adoucissent le passage entre le secondaire et l'université. Il s'agit d'un lieu où l'étudiant acquiert différentes compétences lui permettant d'être plus autonome une fois arrivée à l'université. Ensuite, les cégeps offrent aux jeunes un beau climat pour réfléchir sur leur orientation.

À la fin du secondaire, il n'est pas toujours facile pour les élèves de choisir s'ils veulent s'orienter vers le secteur technique, et dans quelle technique, ou vers le secteur préuniversitaire et dans un tel cas s'ils préfèrent les sciences humaines, les sciences de la nature ou les arts. Les études collégiales permettent à l'étudiant de faire graduellement ses choix de carrière et encouragent l'ouverture d'esprit. L'étudiant qui sait où il veut aller aura à faire des cours connexes lui permettant de comprendre ce que les gens qui étudient dans d'autres domaines font. Par exemple, celui qui veut étudier en chimie, devra faire certains cours en physique, en biologie et même en philosophie, ce qui contribuera à son ouverture d'esprit, à confirmer son choix ou à lui faire découvrir quelque chose de plus intéressant. Quant à l'étudiant qui ne sait pas directement ce qu'il veut faire plus tard, il pourra aller faire un DEC plus général, découvrir des domaines d'études qui lui sont inconnus et ainsi plus aisément faire un choix de carrière éclairé. L'étudiant qui est intéressé par les sciences humaines ne saura pas nécessairement s'il veut étudier en philosophie, en histoire, en sciences politiques, en sociologie, en anthropologie ou dans une autre discipline s'il n'a jamais eu de contact avec ces matières. La formation collégiale permet un tel contact. Ainsi, à l'âge de 17 à 20 ans, alors que de grands questionnements tourmentent les jeunes, les études collégiales constituent une étape charnière où les jeunes ont la possibilité d'ouvrir leurs horizons et de réfléchir sur leur orientation. Ainsi si le cégep est une période qui

comporte son lot de questionnements, de troubles et de crises ce n'est pas à cause de cette institution, mais en raison de l'âge des gens qui y étudient.

Changer d'institution scolaire peut également contrer une certaine lassitude qui affecte les jeunes à cet âge. En cinquième secondaire, plusieurs sentent le besoin de changer d'air et les cégeps permettent de changer de milieu, de découvrir de nouvelles façons de faire, de rencontrer de nouvelles personnes et aussi parfois de quitter la maison familiale pour un premier appartement. Il s'agit presque d'un rite initiatique marquant le passage à la vie d'adulte.

#### **4. Éduquer les citoyens de demain**

Les cégeps tirent également leur utilité du fait qu'ils servent à transmettre aux jeunes un bagage de connaissance et d'attitude leur permettant de devenir de bon citoyen. En effet, les études en général sont un tremplin pour nous permettre d'accéder à une meilleure vie. Elles ne sont pas qu'un moyen d'obtenir de meilleurs emplois, elles sont aussi le meilleur moyen d'éduquer les jeunes à la citoyenneté. Dès le secondaire et surtout au collège, les étudiants sont appelés de diverses façons à interagir dans leur milieu et de participer activement à l'élaboration de celui-ci. Que ce soit par des activités socioculturelles, politiques ou encore d'entrepreneuriat, les étudiants apprennent à échanger, à travailler ensemble et à construire leur milieu de vie en fonction de leurs besoins et de leurs motivations. De plus, la diversité des programmes, qu'ils soient techniques ou préuniversitaires, encourage une multiplicité de visions, de valeurs, d'idées et de personnalité, favorisant ainsi une ouverture d'esprit et un esprit de concertation qui sera grandement utile pour la vie citoyenne de même que dans le monde du travail. C'est pourquoi, nous croyons qu'il est pertinent de conserver les cours de formation générale dans la formation collégiale et de garder les programmes techniques ainsi que les programmes préuniversitaires dans un même lieu. Le caractère éducatif que procure la vie dans un milieu où il y a de la diversité est à encourager et non à empêcher.

## 5. Pertinence de la formation générale

Nous croyons qu'il est nécessaire d'avoir une formation générale composée de cours de littérature, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique. Ces cours permettent aux étudiants d'acquérir un bon bagage de connaissances générales et de développer des compétences à la fois utiles pour suivre une formation universitaire, pour s'adapter au marché du travail et pour se former à être un bon citoyen. En effet, les cours de littérature permettent d'acquérir une bonne connaissance des classiques littéraires et de bonnes capacités de lecture, d'analyse et d'écriture. Les cours d'anglais permettent de développer nos capacités de communication en anglais ce qui est très utile à l'université comme sur le marché du travail. Les cours de philosophie permettent de développer une bonne méthode de réflexion ainsi qu'un esprit de synthèse et une capacité à bien ordonner nos idées, à réfléchir au sens de la vie ainsi qu'aux problèmes éthiques. Enfin, les cours d'éducation physique permettent de faire adopter de bonnes habitudes de vie, encouragent une bonne alimentation et donnent le goût de garder la forme. Cela est sans doute un des meilleurs moyens de garantir une meilleure espérance de vie en santé pour la population.

Ainsi, les cours offerts dans la formation générale sont, selon nous, pertinents et utiles, toutefois il est permis de réfléchir aux changements qui pourraient être apportés pour les améliorer. Premièrement, le principal commentaire négatif sur les cours de formation générale est que certains professeurs ne sont vraiment pas intéressants ou font preuve d'un certain laxisme. Nous n'allons pas jusqu'à suggérer un encadrement très serré des professeurs, mais il serait bien que l'évaluation de l'enseignement soit plus répandue, mieux développée et qu'elle serve réellement à l'amélioration des professeurs qui reçoivent de mauvais commentaires. Il ne faut pas non plus encourager le laxisme chez les professeurs. En effet, le cégep est un bon moment pour apprendre la rigueur, cela servira à l'université comme dans tout ce que l'étudiant entreprendra dans sa vie.

Ensuite, nous pourrions réfléchir au nombre d'heures planifié pour chacun des cours de la formation générale. Y en a-t-il suffisamment ou y en a-t-il trop? À ce propos, nous jugeons que le nombre actuel de cours dans chacune de ces matières est suffisant. Il n'y en a pas trop. La possibilité d'en rajouter pourrait être évaluée, mais il serait risqué d'en enlever, car cela nuirait à la transmission des compétences développées par une bonne formation générale comme ce fut expliqué plus haut.

## 6. Pertinence de la formation technique

Le document de consultation préparé pour ce forum invite à réfléchir sur les rapprochements pouvant être faits entre la formation technique et la formation professionnelle. À ce sujet, nous n'avons pas encore de position arrêtée, mais il est clair qu'il faut être prudent dans de telles réformes. En effet, si nous ne sommes pas fermés à tout changement à ce sujet, nous sommes réticents aux scénarios évoqués par certains groupes, soit de tout transférer la formation technique et professionnelle au cégep, au secondaire ou dans des écoles de métiers à part. Rapprocher autant ces deux types de formation comporte certains risques.

Transférer l'enseignement professionnel au cégep en restreindrait l'accès à ceux qui n'auront pas encore fini leur secondaire et qui le termineraient que s'ils pouvaient avoir une formation plus pratique. D'autre part, sortir la formation technique des cégeps et les offrir dans les écoles professionnelles ou de métiers risquerait d'entraîner une diminution des exigences pour l'obtention de diplômes techniques comme la nécessité de la formation générale. Or, comme nous l'avons mentionné tout à l'heure, la formation générale est pertinente pour les gens qui étudient dans un programme technique comme dans un programme préuniversitaire, pour ceux qui vont à l'université comme pour ceux qui vont directement sur le marché du travail. De toute façon, il serait faux de croire que ceux qui font une technique vont nécessairement sur le marché du travail. En fait, plusieurs vont à l'université que ce soit l'année suivant l'obtention de leur diplôme collégial où après avoir travaillé un peu dans leur domaine. Il faut donc s'assurer que toute modification aux programmes techniques n'empêche pas les détenteurs de ce type de diplôme de faire une demande pour un programme universitaire.

Une suggestion que nous pourrions faire serait d'encourager les détenteurs de diplôme d'études professionnels à poursuivre leurs études au cégep dans des techniques se rapprochant de leur champ d'études. Un peu comme les programmes DEC-BAC encourageant la poursuite à l'université d'études commencées dans les collèges.



## **7. Passerelles DEC-BAC**

Au sujet des programmes de passerelles DEC-BAC, nous comprenons l'importance de ces passerelles ainsi que l'attrait qu'elles peuvent avoir auprès des étudiants. Cependant, nous ne sommes pas sans inquiétude par rapport à elles.

Premièrement, il ne faudrait pas que les exigences et la qualité des cours universitaires soient diminuées pour s'ajuster aux cours donnés dans les institutions collégiales. S'il y a un ajustement de qualité à faire pour assurer une meilleure transition entre le cégep et l'université, il faut qu'il se produise au niveau des cégeps ou dans des cours universitaires bien distincts des cours de baccalauréat classique. Ce qui est sûr c'est que ce n'est pas l'université qui doit dépendre des cégeps, mais plutôt les cégeps qui doivent s'ajuster aux demandes de l'université afin que la qualité des diplômes augmente au lieu de décroître. De plus, nous ne sommes pas convaincus que la possibilité d'offrir ces passerelles aux étudiants soit vraiment proposée dans une perspective d'offrir une formation de qualité aux étudiants. Nous craignons qu'elles ne soient en fait qu'un produit d'attraction utilisé dans la course à la clientèle que se livrent les universités. Et en ce sens, nous croyons qu'une réflexion devrait être faite sur ce type de programme.

## **8. Autonomie institutionnelle et délivrance décentralisée des diplômes**

L'idée de décentraliser les centres de décision en est une que nous trouvons intéressante et souvent très pertinente. Toutefois en ce qui a trait à la gestion des cégeps, nous avons quelques inquiétudes face à la possibilité de donner plus de pouvoir aux institutions collégiales. D'abord, nous ne sommes pas convaincus des avantages d'une telle réforme et nous y voyons plusieurs inconvénients. D'abord, si les programmes collégiaux ne suivent pas un schème émanant du ministère et varient beaucoup entre eux, il pourrait y avoir des problèmes lors de l'admission à l'université. En effet, s'il y a huit différents programmes d'informatique au Québec, il n'est pas clair que les universités vont les reconnaître tous autant lors de l'admission. Il y a déjà certains problèmes avec les programmes actuels supposément semblables alors si on laisse plus d'autonomie aux cégeps la situation sera pire. En ce sens, l'autonomie institutionnelle va à l'encontre de l'arrimage entre les programmes de cégeps et les programmes d'université.

De plus, diminuer le contrôle du ministère sur les programmes offerts dans les cégeps rendrait ceux-ci plus vulnérables aux pressions politiques et économiques opérées dans leur région par des entreprises ou par des groupes quelconques désirant avoir un programme bien précis sur une problématique les concernant ou un programme orienté selon une approche populaire, mais pas nécessairement justifiée pédagogiquement. Il est bien que les besoins de la société soient pris en compte lors de l'élaboration de nouveaux programmes, mais il est également bien que le ministère porte un jugement extérieur et critique et qu'il soit capable de rejeter une orientation amenée à un programme si celle-ci ne sert pas à développer la pensée critique des étudiants et à les former de manière à les rendre polyvalents dans le contexte économique québécois.

Il faut donc faire très attention en décentralisant les responsabilités dans l'enseignement collégial afin qu'une hiérarchie ne se cristallise pas entre les cégeps, que le ministère conserve un certain droit de regard sur ce qui se fait dans les cégeps et qu'une telle réforme ne nuise pas aux processus d'admission dans les programmes universitaires. Une telle réforme exigerait également une augmentation du financement des cégeps pour que ceux-ci puissent assumer leurs nouvelles responsabilités.

## **9. Conclusion**

En somme, la formation collégiale a permis aux étudiants universitaires de devenir ce qu'ils sont et le bilan qu'ils font de leurs années de cégep est assez positif, et ce, qu'ils soient passés par le secteur préuniversitaire ou technique. Par conséquent, nous ne sommes pas fermé à tout changement dans l'enseignement collégial et encore moins à la discussion et à la réflexion sur celui-ci. En fait, si nous avons adopté une approche plutôt conservatrice, c'est que nous ne ressentons pas le besoin d'opérer des réformes majeures dans le système collégial.

Si toutefois tel est le désir du ministère, nous voudrions l'inviter à la prudence et le mettre en garde contre la tentation d'opérer des réformes majeures du système collégial de manière rapides et improvisées. Nous croyons que toute réforme de l'enseignement collégiale doit se faire par une approche consensuelle et avec l'accord des principaux acteurs du milieu, c'est-à-dire en impliquant et en écoutant aussi les étudiants, pas en les excluant.

Enfin, nous souhaitons que ce forum sur l'enseignement collégial reste un exercice de consultation et de réflexions visant à améliorer l'enseignement collégial. En somme, c'est attentif et impatient que nous attendrons les résultats de cet exercice.